



# BULLETIN D'ADHÉSION 2023

(Remplir en lettres bâtons)

## Association Périgord Québec / Francophonie

Renouvellement       Nouvelle adhésion

Nom & Prénom : .....

Nom & Prénom conjoint : .....

Noms & prénoms des enfants : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Date de naissance du conjoint : .....

Date de naissance des enfants : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Courriel : .....

Cotisation 2022	Montant €
Couple	43 €
Personne seule	28 €
Étudiant	15 €
Enfant	5 €

Profession : .....

Si retraité, ancienne profession : .....

Profession conjoint : .....

Centres d'intérêts : .....

Peut héberger       OUI       NON

Autres Dons : .....€

**Total Cotisation 2022 : .....€**

**Chèque à l'ordre de : Association Périgord - Québec / Francophonie**

Adressé à :

*Périgord-Québec - Mairie de Montrem - Le Bourg - 24110 MONTREM*

Reçu Fiscal :       OUI       NON

*Signature*



# BULLETIN D'ADHÉSION 2023 (suite)

## **Adhésions des personnes physiques**

L'assemblée générale de Périgord-Québec du 25 mars 2017, a fixé à compter du 1 janvier 2018, les cotisations annuelles suivantes :

- Personne seule : 28€
- Couple : 43€
- Étudiant : 15€
- Enfant jusqu'à 16 ans : 5€ \*

\*L'adhésion d'un enfant doit-êtr être accompagnée de l'adhésion d'au moins un de ses parents.

Conformément à l'article 38 de la loi Informatique et Libertés et suivants du 6 janvier 1978 modifiée, ainsi que l'article 14 et 15 du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'information, d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité et de limitation de vos données. Vous pouvez également déposer une réclamation auprès de la CNIL.

La récolte des données à caractère personnel effectuée par Périgord-Québec a pour finalités la gestion du suivi des membres adhérents de l'association et l'information vers nos adhérents des différentes activités de l'association. Votre adhésion à Périgord-Québec inclus l'adhésion à La Fédération France-Québec / francophonie. Celle-ci sera donc destinataire de vos coordonnées.

## **Vos coordonnées ne seront pas communiquées à d'autre destinataire.**

Vous pouvez effectuer toute demande liée à vos droits par courriel à [communication@perigord-quebec.com](mailto:communication@perigord-quebec.com) ou par courrier à l'adresse suivante :  
Association Périgord-Québec / francophonie  
Mairie de Montrem Le Bourg 24110 MONTREM

## **Reçu Fiscal**

Le reçu fiscal peut être délivré aux personnes physiques et/ou morales ayant réglées par chèque à l'ordre de l'Association Périgord-Québec.